II. <u>Les signaux sonores</u>

Le son est une vibration de matière qui se propage à la vitesse proche de 340 m/s dans l'air.

Les sons audibles par l'oreille humaine ont une fréquence comprise **entre 20Hz et 20 000Hz**. En-dessous de 20Hz, on trouve **les infrasons** très graves et au-dessus de 20 000Hz, on trouve les **ultrasons** très aigus.



Un niveau sonore supérieur à **85 décibels constitue un seuil de danger** pour notre système auditif qui peut être dégradé de façon temporaire ou définitive selon la durée d'exposition.

Échelle des décibels (dB)

